

R é p u b l i q u e e t C a n t o n d e N e u c h â t e l
C o m m u n a u t é p o u r l ' i n t é g r a t i o n e t l a c o h é s i o n m u l t i c u l t u r e l l e



PRÉSENTATION

La "**Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle**" (CICM) est la commission consultative du Conseil d'Etat pour tous les aspects liés à la cohésion multiculturelle, l'intégration des étranger-ère-s et la prévention des discriminations. Les membres sont nommés par le Conseil d'Etat pour une législature. Depuis le début, la CICM a la volonté d'avoir des membres représentant les différents milieux concernés par la migration et l'intégration. Aussi proviennent-ils notamment des administrations communales, des œuvres d'entraide, des milieux économiques (patronat et syndicat), des collectivités étrangères, des institutions et milieux scientifiques qualifiés en matière d'intégration des populations migrantes ou issues de la migration. Composée d'un nombre variable de membres depuis ses débuts, elle en comptera 23 dès le 1^{er} janvier 2018, avec une forte représentation des personnes issues de la migration. La déléguée cantonale aux étrangères et aux étrangers ainsi que le chef du service des migrations en sont des invités permanents.

Le président de la CICM est, à l'instar des membres, nommé par le gouvernement. La commission a à ce jour été présidée par quatre personnalités du canton:

- 1991-1997: André **Brandt**, ancien conseiller d'Etat;
- 1997-2005: Jean **Grédy**, ancien secrétaire général de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse;
- 2005-2013: Claude **Bernoulli**, ancien président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie;
- 2013-...: Roland **Debély**, ancien conseiller d'Etat.

A partir du 1^{er} janvier 2018, la vice-présidence sera assurée par Brigitte Lembwadio, avocate engagée dans de nombreuses associations.

Une fois par législature, elle définit les thèmes prioritaires sur lesquels travailler en fonction du bilan de législature, des recommandations, de l'actualité et des propositions du COSM.

La communauté est une caisse de résonance, un lieu de rencontres et d'échanges entre les différent-e-s acteur-trice-s de la société neuchâteloise et met en contact les représentant-e-s des collectivités étrangères, les services étatiques et communaux, les organismes qui collaborent avec les migrant-e-s ainsi que les partenaires sociaux.

Les discussions et le dialogue lui permettent d'impulser des projets, de proposer des mesures et d'émettre des recommandations à destination du Conseil d'Etat ou des membres qui la composent. Elle a aussi pour vocation de transmettre des informations et de susciter des réflexions afin de permettre à l'Etat et à ses services ainsi qu'aux autres acteurs de mettre en place des actions adaptées aux besoins.

LA PLUS ANCIENNE COMMISSION CANTONALE DE SUISSE

La CICM est la plus ancienne commission cantonale de Suisse puisqu'elle siège depuis 1991. Elle est issue d'une commission née dans la société civile. A la fin des années septante, une première structure privée a en effet été mise en place, composée en premier lieu de membres du parti socialiste-démocrate, des syndicats, des Eglises et de membres des collectivités migrantes. Le groupe menait des réflexions en lien avec la migration et tentait d'y apporter une réponse en relayant, dans la mesure du possible, les préoccupations et thématiques au niveau de l'administration.

Une proposition de commission cantonale d'intégration a été soumise au Parlement au début des années 90. Sur demande du gouvernement, un groupe de travail a été mis en place. C'est sur la base de ses travaux qu'est née la "Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle" (ci-après: la CICM) en 1991¹.

¹ La Communauté a successivement été appelée:

- **CNTISE**: "Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers" (1991-1996);
- **CTIE**: "Communauté de travail pour l'intégration des étrangers" (1996-2013);
- **CICM**: "Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle" (2013-...).

Liste des membres 2018-2021

Présidence

DEBÉLY Roland, ancien conseiller d'État, président ;
LEMBWADIO Brigitte, vice-présidente ;

Partenaires sociaux

BAUDOIN Jean-Claude, Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment, suppléant Yann MAILLET ;
DURSUN Derya, Syndicat UNIA de la région de Neuchâtel, suppléante Isabel AMIAN ;
PESSOTTO Mike, HR Neuchâtel ;
PRODUIT Yasmina, Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) ;

Communes (par l'Association des communes neuchâteloises)

BINGGELI Maurice, conseiller communal de La Tène ;
BREGNARD Théo, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds ;
FACCHINETTI Thomas, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel ;
Suppléante Marisa BRAGHINI, conseillère communale de Boudry ;

Expert-e-s

EFIONAYI Denise, Forum suisse pour l'étude des migrations
GIOVANNONI Sébastien, Caritas, suppléante Laurence VALLAT ;
JOLY Alexandre, Centre social protestant, suppléante Florence BALDACCHINO ;
LJUSLIN Nathalie, RECIF, suppléante Sara LOSA MAYA ;

Collectivités migrantes :

ABSHIR Amal, Neuchâtel ;
AJETI Viossa, Neuchâtel ;
BAILLOD LLOVERA Samantha Isabel, Cortaillod ;
DE GREGORIO Gianfranco, Neuchâtel ;
HOMSI Hikmat, Hauterive ;
METZENER N'ZEBE Béatrice, La Chaux-de-Fonds ;
OSORIO VANEGAS German Eduardo, La Chaux-de-Fonds ;
SEBHATU Luul, Marin-Epagnier ;
VURUCU Inan, La Chaux-de-Fonds ;
YANAPRASART Patchareerat, Marin-Epagnier ;

Suppléant-e-s:

Hadi ALFATUHI ALJUNDI, Neuchâtel ;
Cyprien BABA, Le Locle ;
Emmanuel Gaston BAYOI YINDA, La Chaux-de-Fonds ;
Carlos DIAZ, Milvignes ;
Edita GARABEKYAN, La Chaux-de-Fonds ;
Liliana KREBS, Hauterive ;
Mahdi NAIMI, Bevaix ;
José Carlos PEREIRA DA COSTA, Cernier ;
Lelo TENDU, Neuchâtel ;
Carla Hilda VALENZUELA FONJALLAZ, Neuchâtel.

Neuchâtel, décembre 2017.